

PÔLE ADMINISTRATION**LA LICENCE- 2023-2024**

Date : 23/06/2023

Signataire : Thomas BOUSSEAU

À tous les Présidents de clubs,
À tous les Secrétaires de clubs,
À tous les référents licences

Dans la continuité de la note envoyée le 14 juin 2023, veuillez trouver ci-dessous des informations complémentaires

La Fédération a diffusé une note à destination des clubs. :

- *Cas éligibles / non éligibles au processus dématérialisé*
- *Les aptitudes médicales*
- *Les mutations*
- *Les joueurs protégés*
- *Les couleurs de licences*
- *Le titre de séjour*
- *La lettre de sortie*
- *La constitution des dossiers en format papier*

Je vous laisse donc prendre connaissance de la [note Fédérale](#).

Nous vous rappelons que vous avez à votre disposition sur le [site du Comité](#) différents tuto à destination des référents licences :

- Procédure pour les clubs : comment réaffilier mon club
- Procédure pour les clubs : comment envoyer un lien de pré-inscription – comment contrôler la pré-inscription
- Procédure pour les licenciés : je renouvelle ma licence

Comptant sur votre compréhension et à votre entière disposition au besoin.

Pour tout complément d'informations, contacter :

FRANCOISE MATHIEN**SECRÉTARIAT
COMPTABILITÉ
LICENCES**comptabilite@maineetloirebasketball.org
02.41.47.04.24